



Mars 2020

# Le Béginois

Bulletin municipal de Bégin



[www.begin.ca](http://www.begin.ca)

## Services

Bureau municipal	672-4270
Urgence travaux publics	672-4270
Bibliothèque	672-4503
Salle communautaire	672-4503
Ambulance, incendie	9-1-1
Sûreté du Québec	310-4141

Bonne relâche  
à tous les  
étudiants!



Le 13 février dernier a eu lieu  
**l'inauguration du nouveau dépan-**  
neur Maestro de Bégin. Félicitations  
aux propriétaires : M. Alexandre  
Germain et Mme Claudie Adam

# MOT DU MAIRE

## DÉPANNEUR

Le 13 février dernier, un grand nombre de citoyens ont participé à l'ouverture officielle du nouveau dépanneur Maestro de Bégin. Il est essentiel pour le maintien d'un tel commerce dans un milieu comme le nôtre, il serait important que tous et chacun fasse sa part. Merci à M. Alexandre Germain et Mme Claudie Adam.

La réussite de l'ouverture a été rendu possible par les aides financières suivantes: le conseil des maires de la MRC, la CAIR de Bégin et la SADC du Haut-Saguenay.

Allons au Maestro!

## TRANSPORT DE BOIS

Actuellement la Scierie Girard transporte du bois en camion. Ils utilisent les rangs 6 et 5 par la suite la route menant à St-Ambroise pour le bois qui est livré à la Scierie Girard. Le 2e rang Est est également emprunté pour le feuillus qui sera livré à Falardeau. Les travaux devraient se terminer le 6 mars prochain.

Soyons prudents!

## ACTIVITÉ HIVERNALE

Le 22 février dernier, a eu lieu la journée hivernale, une collaboration du Club Perce-Neige et du comité de mobilisation. Je peux vous dire que la journée a été couronnée de succès.

Je tiens à remercier tous les bénévoles du comité de mobilisation et du Club Perce-

Neige. L'activité a permis d'amasser 11 550\$ pour le maintien du Club. Merci à tous ceux qui ont participé.

## CENTRE MOT À MOT

Le centre d'alphabétisation de Bégin va bien. On y compte plus de 30 inscriptions. Mme Diane Savard est la responsable et Mme Véronique Jomphe est la professeure de la Commission scolaire qui vient donner la formation (français, informatique, tablette). Si vous voulez de l'information contactez-les au 418-672-6253.

## DÉGEL

Le 15 mars prochain débutera la période du dégel. Nous vous demandons d'être prudents pendant cette période de dégel.

## MADA

Présentement un comité est formé afin de procéder au renouvellement de notre politique Municipalité Amie des Aînés. Dès que le tout sera terminé, nous vous ferons un compte-rendu du plan d'action.

## CLUB DES PETITS DÉJEUNERS

Tous les matins, plusieurs bénévoles sont présents pour servir le déjeuner aux jeunes de Bégin. Je désire les remercier pour leur implication auprès de ceux-ci. Merci également à la responsable, Mme Mélissa Deraps!

**Gérald Savard, maire**

## RAPPEL- COMPTES DE TAXES

Veillez prendre note que vous avez jusqu'au 15 mars pour payer votre premier versement de taxes. Après cette date des intérêts seront ajoutés et vous perdrez le droit de payer en 2 versements.



Conseil municipal

Maire

Gérald Savard

Conseillers

Romain Tremblay

Mario Samson

Stécy Potvin

Ghislain Bouchard

Alexandre Germain

Caroline Audet

Séances du conseil:

2 mars 2020

6 avril 2020

**BINGO**

**Vendredi le 27 mars 2020**  
**Salle communautaire de Bégin**  
**19h**  
**Coût : 12\$**

**Au profit du comité de mobilisation  
et de la FADOQ de Bégin**

**Bienvenue à tous!**

## DÉFIBRILLATEUR

Nous désirons vous rappeler qu'un défibrillateur est installé à l'OMH et qu'il est disponible pour tous en cas de besoin. Celui-ci est situé à l'entrée dans une armoire non barrée, près de l'escalier.



**N.B.** Il est important de téléphoner au 9-1-1 avant d'aller chercher le défibrillateur.

De plus, nous vous informons qu'une application mobile « DEA Québec » peut être téléchargée sur votre téléphone. Celle-ci permet de localiser le DEA le plus près.

## SOYEZ PILE À L'HEURE

Votre service de sécurité incendie, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, vous invite à profiter du changement d'heure le dimanche 8 mars pour vérifier votre avertisseur de fumée et, au besoin, remplacer la pile. Rappelez-vous qu'un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps peut sauver des vies.



Pour plus de renseignements sur l'avertisseur de fumée et la prévention des incendies, communiquez avec votre service municipal de sécurité incendie ou visitez le site

[www.securitepublique.gouv.qc.ca](http://www.securitepublique.gouv.qc.ca)



**Au retour d'une absence de plus de 7 jours,**  
testez vos avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone.



DANS LE CADRE DE  
**SEMAINE D'ACTIONS  
 CONTRE LE RACISME**  
 M. Coeuratton, P. Hébert

## COMPRENDRE LE PARCOURS DES (IM)MIGRANTS

*Pour bien les accueillir et favoriser leur intégration sur notre territoire  
 en comprenant mieux les défis auxquels ils peuvent faire face.*

PAR M. JORGE FROZZINI,  
 PROFESSEUR AGRÉGÉ À L'UQAC,  
 PH. D. UNIVERSITÉ MCGILL

**CONFÉRENCE**

Le mercredi  
 25 mars 2020  
 9 h à 10 h 30

Complexe Socio-Culturel  
 de Saint-Ambroise  
 156, rue Gaudreault

**ENTRÉE LIBRE  
 BIENVENUE À TOUS**

RSVP avant le 20 mars 2020  
 par courriel à :  
[shirley.claveau@mrc-fjord.qc.ca](mailto:shirley.claveau@mrc-fjord.qc.ca)  
 en spécifiant  
 « conférence Saint-Ambroise ».

avec le soutien financier de  
**Québec** 



## TREMBLAY & POIRIER, NOTAIRES

**NOUS POUVONS VOUS RENCONTRER DANS LE CONFORT DE VOTRE FOYER**

Me Hélène Tremblay et Me Camille Poirier, notaires, offrent à la population de Bégin leurs services professionnels à domicile et ce, sans frais, dans les domaines suivants :

Le testament, le mandat de protection en cas d'inaptitude, le règlement d'une succession, le refinancement hypothécaire, la rédaction d'une offre d'achat, l'achat d'une propriété et son financement hypothécaire.

Me Hélène Tremblay, notaire

Téléphone : (418) 695-6044 poste 224

Me Camille Poirier, notaire

Téléphone : (418) 695-6044 poste 223



**CLUB**  
*Perce Neige*

**Samedi 7 mars à 19h**

**Randonnée lampe frontale ski ou raquette**

**Accès aux pistes \$**

**Hot-dogs au refuge la Loutre**

**Feu de joie, musique, bières, vin et beaucoup  
de plaisir...**

# CLUB Perce Neige

Lors de notre activité de financement du 22 février dernier, nos généreux commanditaires nous ont permis d'amasser une somme de **11550\$**.

Groupe Rétabec	Député François Tremblay
Caisse Desjardins de la Rive-Nord-du-Saguenay	Déry Télécom
A Lacroix et Fils	MRC du Fjord-du-Saguenay
Mine Niobec	Les Constructions Larry
Bleuetière 2000 inc.	Mini-entrepôt RL Dallaire
Quincaillerie St-Ambroise	LN Machinerie
Corrojet	Forestier DPR
Clinique dentaire St-Ambroise	Claudine et Jean-Marie Savard
Groupe PGS	Développement Falardeau
Pharmacie Julie Rivard	Excavation R et R

Merci à tous nos commanditaires!

Bleuetière 2000



A. LACROIX GRANIT





# SADC

## DU HAUT-SAGUENAY

*Un accompagnement pour les entrepreneurs d'ici*

◆ **SI VOUS AVEZ ENTRE 18 ET 39 ANS**  
Obtenez un prêt pouvant aller jusqu'à 25 000 \$  
et 0 % d'intérêt les 24 premiers mois

### AIDES FINANCIÈRES DISPONIBLES :

- ◀ Démarrage d'entreprise
- ◀ Expansion d'entreprise
- ◀ Transfert et relève
- ◀ Développement durable



Info@sadchs.qc.ca 418.672.6333



328, rue Gagnon  
Saint-Ambroise (Qc)  
G7P 2R1



Visitez notre site internet au :  
[www.sadchs.qc.ca](http://www.sadchs.qc.ca)

**APPELEZ-NOUS**  
Afin de vérifier  
votre admissibilité

La SADC du Haut-Saguenay est fière d'être Carboneutre



Développement Économique Canada pour les régions du Québec  
appui financier à la SADC





## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Pour diffusion immédiate*

### **Programme de soutien à la recherche-crédation de la MRC du Fjord-du-Saguenay en partenariat avec le Conseil des arts de Saguenay**

**Saint-Honoré, le 17 février 2020** – La MRC du Fjord-du-Saguenay, en partenariat avec le Conseil des arts de Saguenay, reconnaît le professionnalisme de la pratique artistique et le rayonnement des artistes du territoire de la MRC en offrant encore cette année le Programme de soutien à la recherche-crédation. Pour l'édition 2020, deux projets artistiques distincts seront soutenus, à la hauteur de 7 000 \$ chacun. La date limite pour soumettre un dossier de candidature pour ce programme est le lundi 23 mars 2020.

Ce programme de soutien pour le perfectionnement, la professionnalisation et le rayonnement des arts et des artistes de la MRC du Fjord-du-Saguenay fait suite à la demande des gens du milieu artistique de la MRC ayant exprimé le souhait d'accéder à certains programmes du Conseil des arts de Saguenay. Ce souhait trouve sa justification dans la nécessité d'une reconnaissance de la pratique artistique et de l'obtention d'un statut d'artiste professionnel pour les artistes, écrivains et artisans actifs dans les municipalités de ce territoire.

« Pour les artistes et artisans de notre territoire, il ne fait aucun doute que ce programme répond à un besoin. Il permet la réalisation de projets d'artistes en tous genres et contribue à faire rayonner le riche milieu culturel du territoire », mentionne le préfet de la MRC, M. Gérald Savard.

La présidente du Conseil des arts de Saguenay, M<sup>me</sup> Guylaine Simard, souhaite, quant à elle, que cette édition du programme soit une occasion de nourrir l'intérêt des partenaires de la MRC pour la reconnaissance du fait artistique et culturel pour la cohésion de ce territoire.

Le Programme de soutien à la recherche-crédation est rendu possible grâce à l'Entente de développement culturel intervenue entre la MRC du Fjord-du-Saguenay et le gouvernement du Québec. Pour déterminer les lauréats, un comité de sélection fera l'analyse des dossiers de candidature selon les critères suivants : la qualité et la maîtrise artistique, le rayonnement de la pratique, la professionnalisation et le perfectionnement.

Pour plus d'informations, visitez le site Internet de la MRC du Fjord-du-Saguenay : <https://www.mrc-fjord.qc.ca/> ou celui du Conseil des arts de Saguenay : <http://www.conseildesartssaguenay.com/>

- 30 -

#### **Sources :**

Janick Gagné  
Conseillère en communication et relations publiques  
MRC du Fjord-du-Saguenay  
418 673-1705, poste 1183  
[janick.gagne@mrc-fjord.qc.ca](mailto:janick.gagne@mrc-fjord.qc.ca)

Kathy Boucher, M.A.P.  
Directrice générale  
Conseil des arts de Saguenay  
418 698-3000, poste 4092  
[conseildesarts@ville.saguenay.qc.ca](mailto:conseildesarts@ville.saguenay.qc.ca)

Félicitations à nos 2 lecteurs de l'année 2019. Mademoiselle Lana Laforge et M. Gratien Dufour!



**CORPORATION D'AMÉNAGEMENT INTÉGRÉ DES RESSOURCES DE BÉGIN**

**Avis de convocation à une assemblée générale annuelle**

**CONVOCATION**

À tous les citoyens de Bégin,

Vous êtes par les présentes convoqués à l'assemblée générale annuelle de la CAIR de Bégin qui se tiendra au lieu et date mentionnés ci-après.

Lieu : Salle du conseil de Bégin

Date : Mercredi le 18 mars 2020

Heure : 19h00



Chaque année, il survient en moyenne **140 incendies de bâtiments causés par un mauvais entreposage des cendres chaudes**. Les statistiques révèlent que dans la plupart des cas, le contenant était inapproprié ou l'entreposage était inadéquat. Cette source de chaleur compte parmi les **10 premières sources de chaleur identifiées par les pompiers** lors de la recherche des causes et des circonstances des incendies.

Comment vous en débarrasser :

- Videz régulièrement les cendres du foyer.
- Jetez les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique.
- Déposez le contenant à l'extérieur sur une surface non combustible.
- Gardez une distance minimale d'un mètre entre le contenant métallique et les murs de la maison, du garage, du cabanon et de toute autre matière combustible comme une haie ou un abri de toile.
- Les cendres devraient reposer dans ce contenant au moins 7 jours avant d'être jetées à la poubelle.
- Avant de transvider les cendres dans un autre type de contenant, vérifiez que ces dernières sont parfaitement refroidies. Brassez les cendres régulièrement afin de vous assurer qu'aucune chaleur ne s'en dégage.
- Pour plus de précautions, conservez les cendres durant toute la saison hivernale et débarrassez-vous-en seulement au printemps.

### **ATTENTION :**

Les cendres chaudes dégagent du **monoxyde de carbone**; c'est pourquoi elles doivent être **entreposées à l'extérieur** de la maison ou du garage.

# mars 2020

dim.

lun.

mar.

mer.

jeu.

ven.

sam.

1	2  <i>Séance conseil 19h30</i>	3 <i>FADOQ 13h Biblio 18h30</i>	4	5  <i>FADOQ 13h Biblio 14h30</i>	6 <i>Biblio 18h30</i>	7 <i>Randonnée lampe frontale 19h</i>
8	9	10 <i>FADOQ 13h Biblio 18h30</i>	11 <i>Afeas 17h30</i>	12 <i>FADOQ 13h Biblio 14h30</i>	13 <i>Biblio 18h30</i>	14
15 	16 	17 <i>FADOQ 13h Biblio 18h30</i>	18 <i>AGA CAIR 19h</i>	19  <i>FADOQ 13h Biblio 14h30</i>	20 <i>Biblio 18h30</i>	21
22	23	24 <i>FADOQ 13h Biblio 18h30</i>	25 <i>Conférence immigrants</i>	26 <i>FADOQ 13h Biblio 14h30</i>	27 <i>Biblio 18h30</i> 	28
29	30 	31 <i>FADOQ 13h Biblio 18h30</i>				